



Parcours EAC

Collège Jacqueline Auriol
Villeneuve Tolosane

Le parcours EAC, c'est quoi ?

L'éducation artistique et culturelle (EAC) consiste à mettre l'élève en contact avec les œuvres, les artistes, les scientifiques ou les experts. C'est avant tout une démarche éducative qui engage l'élève dans un projet partagé et une expérience personnelle, alliant sensibilité et intellect, pour mieux comprendre le monde qui l'entoure et agir en citoyen éclairé.

Une démarche qui repose sur trois piliers :

Un projet d'éducation artistique et culturelle combine trois champs d'action indissociables, visant à engager l'élève dans les démarches suivantes : Rencontrer, Fréquenter/Pratiquer/Connaître, S'approprier.

Source : [EAC - Présentation](#)

La Charte pour l'éducation artistique et culturelle

Source : [Ministère de l'Education](#)

À L'INITIATIVE DU HAUT CONSEIL DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

CHARTRE POUR l'éducation artistique et culturelle

1

L'éducation artistique et culturelle **doit être accessible à tous**, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université.

2

L'éducation artistique et culturelle associe **la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances**.

3

L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est **une éducation à l'art**.

4

L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi **une éducation par l'art**.

5

L'éducation artistique et culturelle prend en compte **tous les temps de la vie des jeunes**, dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant leur **environnement familial et amical**.

6

L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de **donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain**.

7

L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur **l'engagement mutuel entre différents partenaires** : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales.

8

L'éducation artistique et culturelle relève **d'une dynamique de projets associant des partenaires** (conception, évaluation, mise en œuvre).

9

L'éducation artistique et culturelle nécessite une **formation des différents acteurs** favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes.

10

Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de **travaux de recherche et d'évaluation** permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.

Le parcours EAC au collège Jacqueline Auriol

Axes du volet culturel :

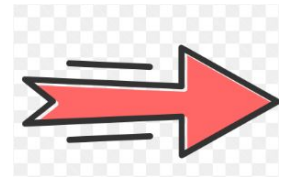
- Identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire.
- Favoriser les pratiques artistiques et culturelles au sein de l'établissement.
- Développer une conscience citoyenne et critique par la fréquentation régulière des arts et de la culture.

Ces axes se fondent sur les trois piliers de l'EAC que sont la rencontre directe et sensible avec les œuvres, l'initiation à une pratique artistique et l'acquisition de connaissances qui se prolongent par des partenariats avec les artistes et les structures culturelles.

La mise en oeuvre du projet dans le temps

Pistes de travail :

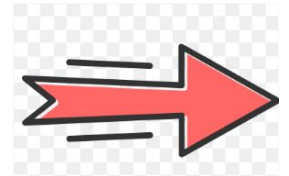
- Développer une culture cinématographique en créant du lien avec les cinémas de proximité (UTOPIA - Collège au cinéma).
- Poursuivre les échanges avec l'espace Culturel Le Majorat de Villeneuve-Tolosane (expositions régulières et ateliers de pratique artistique).
- Faire découvrir le patrimoine local / national et la culture Antique à l'occasion de sorties culturelles et d'évènements culturels de proximité (médiathèque, musées, sites archéologiques (Musée des Jacobins, Archéosite de Montans)).



La mise en oeuvre du projet dans le temps

Pistes de travail :

- Axer l'ouverture culturelle de l'établissement autour de la rencontre de médiateurs scientifiques et culturels, par le biais de l'installation temporaire d'expositions itinérantes et de partenaires extérieurs (artistes, auteurs, scientifiques).
- Appréhender l'expression de soi grâce aux pratiques sportives et artistiques. Impulser des projets pédagogiques en lien avec ces pratiques (Dispositif "Danse à l'école" Chant, Musique, Arts Plastiques, Arts du Spectacle (Atelier théâtre), Arts du Cirque, Atelier Graffitis...).



La mise en oeuvre du projet dans le temps

Pistes de travail :

- Développer le goût de lire et d'écrire en participant à des concours ou à des prix littéraires (prix Babelio) / des actions d'initiative locale ou nationale (Silence on lit, Jeunes en Librairie).
- Favoriser l'engagement citoyen en développant des canaux de communication qui éveillent l'esprit critique et les pratiques de débat et d'argumentation (médias scolaires) / Créer du lien avec l'EMI (éducation aux médias et à l'information).